

**Fédération Française de Motocyclisme** 74, avenue Parmentier 75011 PARIS

Paris, le 23 mars 2012

## Madame, Monsieur,

Par votre courrier daté du 22 février dernier, vous avez tenu à me faire part de la position des associations représentatives du deux-roues motorisé et des pratiquants de sports et loisirs motorisés. Plus particulièrement, vous avez souhaité me soumettre un questionnaire sur les thématiques qui préoccupent vos associations. Je vous en remercie.

En matière de sécurité routière, étant moi-même un (ancien) conducteur de 2RM, je suis particulièrement sensible à la prise en compte et à la reconnaissance à part entière des deux roues motorisés, tant au niveau de l'évolution du Code de la route qu'au niveau de la formation des conducteurs, comme cela est proposé dans le manifeste FFMC. J'estime ainsi que la politique en matière de sécurité routière ne doit pas se résumer à de la répression. Elle doit être transversale et impliquer - dans une dynamique interministérielle - tout autant la sécurité et la prévention que les transports, l'éducation, le développement durable... Dans la même logique de décloisonnement, la mise en place d'une concertation locale concernant les infrastructures routières me semble importante.

Concernant les éléments "techniques" que vous abordez, je considère à votre instar plus efficace et pertinent d'inciter - comme le manifeste FFMC l'indique là encore d'ailleurs - les usagers de deux-roues motorisés à s'équiper pour se protéger et diminuer les conséquences d'accidents éventuels. De même, la mise en place d'un suivi d'entretien et de conformité des véhicules s'appuyant sur les réseaux des concessionnaires et des professionnels effectuant l'entretien des cyclomoteurs me parait préférable à la création d'un contrôle technique contraignant et couteux pour les usagers. C'est une question qui mérite, elleaussi, d'être étudiée.



En matière de sport moto, je ne suis pas défavorable à la création de sites dédiés à la pratique des sports mécaniques. Ces sports sont aujourd'hui reconnus en France, comme en témoigne le nombre important de manifestations qui se tiennent chaque année. Cependant, il faut avant tout déjà optimiser l'utilisation des sites existants tant au niveau de la pratique sportive que de la formation à cette pratique. Chaque projet de création doit donc être considéré comme unique et étudié en tant que tel.

Enfin, s'agissant des loisirs verts, j'engagerai une concertation avec les différents interlocuteurs concernés afin que chacun puisse vivre sa passion tout en préservant l'environnement et en respectant les contraintes sonores. La préservation de l'environnement est en effet un impératif qui me tient à cœur, mais il ne s'agit pas pour autant d'avoir une attitude excessivement rigide qui exclue sans aucune réserve l'activité humaine.

Sensible à votre démarche concertée, constructive et responsable, soyez assuré de ma vigilance quant au suivi de ces dossiers qui touchent directement des millions d'usagers.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

**François HOLLANDE** 

trançois Hollande